

AUTODÉTERMINATION ET POUVOIR D'AGIR : virages ou mirages ?



JOURNÉE
de
RENTRÉE
SOCIALE

Jeudi **5 octobre**
2023

● Domaine
de Bayssan, **Béziers**

Autodétermination et pouvoir d'agir, tels semblent être les **nouveaux paradigmes de l'accompagnement social et médico-social**.

Allant au-delà (?) du concept d'inclusion sociale, l'autodétermination, originellement définie comme « *l'ensemble des habiletés et des attitudes, chez une personne, lui permettant d'agir directement sur sa vie en effectuant librement des choix non influencés par des agents externes indus* », renvoie à la capacité de chacun à se construire, à être acteur de sa vie, à être citoyen. Le pouvoir d'agir, condition essentielle de l'autodétermination, implique l'exercice de l'autonomie, l'expression de la personne, sa prise de responsabilité et sa participation à la vie sociale.

Ces concepts, fortement portés aujourd'hui dans le champ des personnes en situation de handicap, **se révèlent bien plus transverses qu'on ne pourrait le croire**. Fondements de la citoyenneté des personnes, ils traversent ainsi l'ensemble des champs d'action des associations de solidarité, qu'elles accompagnent des personnes âgées, des personnes exclues ou concernées par d'autres vulnérabilités.

L'autodétermination et le pouvoir d'agir, vecteurs de réalisation individuelle et d'émancipation de la personne en situation de fragilité, appellent de profondes **évolutions structurelles dans la gouvernance** des organisations accompagnantes et plus largement un **devoir d'agir des politiques sociales**.

Comment, dans les pratiques et modèles d'accompagnement, **passer du « faire pour » au « faire avec »** dans le respect des choix de la personne ?

Comment ces orientations influent-elles sur **l'évolution de l'offre sociale et médico-sociale**, mais aussi sur sa gouvernance ?

Au-delà des positions consensuelles, **autodétermination et pouvoir d'agir présentent-ils des risques** de morcellement des accompagnements, de libéralisation de l'accès aux soutiens et, in fine, d'isolement social des personnes ?

N'est-il pas paradoxal, du point de vue des politiques publiques, de promouvoir le pouvoir d'agir des personnes sans évoquer un **nécessaire pouvoir d'agir des associations et des professionnels** ?

Le point d'étape prospectif annuel que vous propose l'URIOPSS Occitanie au travers de sa Journée de Rentrée Sociale sera l'occasion d'un regard à 360 degrés sur ces notions, l'idéal démocratique qu'elles portent, leur mise en œuvre concrète, leurs limites le cas échéant.

PROGRAMME :

9h00 | OUVERTURE

Jean-Luc MILLOT, Président de l'URIOPSS Occitanie
Didier JAFFRE, Directeur Général de l'ARS Occitanie
Kléber MESQUIDA, Président du Conseil Départemental de l'Hérault, ou son représentant

AUTODÉTERMINATION ET POUVOIR D'AGIR : REGARD SUR LES POLITIQUES SOCIALES



Denis PIVETEAU, Conseiller d'Etat, Ancien président de la CNSA, auteur (notamment) des rapports "Zéro sans solution", "Demain je pourrai choisir d'habiter avec vous !", "Experts, acteurs, ensemble pour une société qui change" (capsules vidéos réalisées en amont pour l'URIOPSS Occitanie)

ACTUALITÉS JURIDIQUES ET THÉMATIQUES, ET PROSPECTIVE DES SECTEURS SANITAIRE, SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

par l'équipe technique de l'URIOPSS Occitanie

RIEN SUR NOUS SANS NOUS



Tim GREACEN, Docteur en psychologie, ancien directeur du laboratoire de recherche en santé mentale et sciences sociales du Groupe Hospitalier Universitaire Paris psychiatrie et neurosciences et Président du Groupe de réflexion en santé mentale de la CRSA d'Île-de-France

12h30-14h00 : cocktail déjeunatoire et échange avec nos partenaires

AUTODÉTERMINATION ET POUVOIR D'AGIR À L'ÉPREUVE DU TERRAIN

par des adhérents de l'URIOPSS Occitanie

ACTUALITÉS JURIDIQUES ET THÉMATIQUES, ET PROSPECTIVE DES SECTEURS SANITAIRE, SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

par l'équipe technique de l'URIOPSS Occitanie

VOYAGE EN AUTISTAN



Josef SCHOVANEC, Docteur en philosophie, écrivain, voyageur avec autisme et militant pour la dignité des personnes autistes

16h30 : Fin de la journée

Une journée sous le regard malicieux et le coup de crayon acéré d'Eric APPERE, Dessinateur

TARIFS :

(REPAS COMPRIS)

Adhérents **120€**

Non Adhérents **240€**

Etudiants et demandeurs d'emploi **65€**

Journée éligible
au financement
OPCO Santé

*Le document de rentrée sociale UNIOPSS-URIOPSS sera
remis à chaque participant*



JE M'INSCRIS



Inscription avant le : 28 septembre 2023

Pour toute information supplémentaire : communication@uriopss-occitanie.fr



INFOS PRATIQUES

Jeudi 5 octobre 2023

Accueil dès 8h30

Domaine départemental de Bayssan

Route de Vendres

34 500 Béziers

Parking les Ombrières

